



# Une motion contre la fermeture de deux classes

Le conseil municipal, réuni lundi soir, conteste la décision du directeur académique de supprimer deux classes de maternelle à la rentrée, à la Ribambelle et à Victor-Hugo.

Lundi soir, un conseil municipal exceptionnel s'est tenu à l'hôtel de ville, sous la présidence de Philippe Van-Hoorne afin de valider une motion de soutien pour le maintien du nombre de classes aux écoles de la Ribambelle et Victor-Hugo.

Par courrier en date du 10 décembre, Jean-Luc Legrand, directeur académique des services de l'Éducation nationale a adressé au maire les tableaux de prévision d'effectifs concernant les écoles aiglones, pour une période de trois ans, tout en indiquant que si l'une des écoles était concernée par une mesure de carte scolaire, à la rentrée 2022, il en serait averti ultérieurement.

« Je n'ai pas vraiment été associé à la discussion »

Le 1<sup>er</sup> février, le directeur académique a pris des mesures avec la fermeture de deux classes aux écoles de La Ribambelle et Victor-Hugo. Philippe Van-Hoorne a pris tout de suite contact avec la Communauté de communes (CDC) des pays de L'Aigle, compétente en matière scolaire, pour exprimer son désaccord.

Lors du conseil départemental de l'Éducation nationale, le 24 février, l'Association des maires de l'Orne, que préside Philippe Van-Hoorne, a voté contre le projet de nouvelle carte scolaire.

Par courrier daté du 1<sup>er</sup> mars, le maire a reçu la confirmation du directeur académique qui avait décidé de la modification pour la rentrée avec le retrait d'un emploi à l'école maternelle de la Ribambelle et d'un autre emploi à l'école Victor-Hugo. Le maire n'ayant eu la possibilité de présenter ses observations avant cette décision, il entend faire part au directeur académique de sa désapprobation vis-à-vis de cette décision de fermeture. « Il n'y a eu aucun échange, ni avec la CDC ni avec l'Éducation nationale. J'ai pris contact avec la CDC pour exprimer mon désaccord. Je n'ai pas vraiment été associé à la discussion. Il est hors de question que notre ville n'ait pas deux écoles maternelles,

on se battra pour sauver ces écoles. On va envoyer cette motion en demandant le maintien de ces deux classes, on doit montrer notre solidarité au sein du conseil municipal », indique le maire.

Pour Serge Delavallée, élu de l'opposition : « La Madeleine, avec ses 1 200 habitants, est un quartier compliqué avec des personnes dans la pauvreté. Cette école est vitale et indispensable et on doit se battre pour conserver ces classes. Il faut se mobiliser, on ne peut pas accepter ces fermetures. »



Deux classes sont menacées de suppression, l'une à l'école de la Ribambelle et l'autre à l'école Victor Hugo. Ouest-France